

Question sur la Corpo droit

Par **Daisy**, le **31/07/2005** à **13:28**

J'ai vu sur le site de la Corpo Droit qu'il y a un prêt de cours.

Qu'est ce que cela signifie?

Est ce que ça veut dire que si l'on s'inscrit on a le droit aux cours des profs/matières/notre unité?

Merci.

Par **moko**, le **31/07/2005** à **17:31**

En fait, en adhérant à la Corpo Droit (c'est-à-dire en achetant la carte), tu disposes des avantages qui sont ceux décrits sur la page du site.

En ce qui concerne les prêts de cours, tu peux ainsi accéder à l'ensemble des cours de ton année (de ton unité). Si tu manques un cours, tu peux aller à la Corpo Droit pour réclamer l'heure ou les heures manquantes, plutôt que de récupérer sur un(e) ami(e) qui n'a pas forcément bien pris le cours.

Tu disposes du temps nécessaire pour photocopier ce que tu dois rattraper et tu ramènes les cours au bureau de la Corpo pour que les autres étudiants puissent en bénéficier...

Les cours sont mis à jour et vérifiés chaque année.

Attention, peut-être une nouveauté cette année, certains cours qui sont tapés sur ordi pourraient (éventuellement) être transmis aux étudiants via internet mais ce n'est pas encore sûr...

voilà, si tu as d'autres questions n'hésite pas !  Image not found or type unknown

Par **Daisy**, le **31/07/2005** à **19:06**

D'accord.

Mais il ya quelque chose que je ne comprends pas : j'ai vu certaines personnes dans mon amphi cette année qui avaient des cours de la corpo à et toute l'année avec eux. Ils se présentaient sous forme de dossiers reliés.

Ainsi je pensais qu'avec l'inscription à la Corpo on nous donnait tous les cours de l'année sous forme de ces dossiers. Je ne pensais pas qu'on ne pouvait les avoir que sur un temps

limité et si on avait loupé le cours.
Merci quand même de ta réponse!!

Par **lemectetu**, le **31/07/2005** à **19:59**

[quote="Daisy":29juy98g]

Ainsi je pensais qu'avec l'inscription à la Corpo on nous donnait tous les cours de l'année sous forme de ces dossiers. [/quote:29juy98g]

Dans ce cas quel serait l'interet de continuer a aller en cours...et ca serait sympa pour les

profs 

Par **moko**, le **02/08/2005** à **00:07**

[quote="Daisy":2fyfb1nk]Mais il ya quelque chose que je ne comprends pas : j'ai vu certaines personnes dans mon amphi cette année qui avaient des cours de la corpo à et toute l'année avec eux. Ils se présentaient sous forme de dossiers reliés[/quote:2fyfb1nk]

Soit ces personnes ont photocopié l'ensemble du cours et l'ont relié par leur propre moyen, soit ils n'ont pas rendu le cours à la corpo (ce qui n'est pas normal). je ne vois pas d'autres réponses..

[quote="lemectetu":2fyfb1nk]Dans ce cas quel serait l'interet de continuer a aller en cours[/quote:2fyfb1nk]

Exactement 

Par **Daisy**, le **02/08/2005** à **11:12**

OK je suis d'accord avec vous 2.

C'est vrai les profs n'auraient plus qu'à rester chez eux.

Avez vous une idée du temps que l'on a pour rattraper le cours sur le cours de la corpo ???

Merci

Par **moko**, le **02/08/2005** à **12:12**

[quote="Daisy":23nq6zvjk]Avez vous une idée du temps que l'on a pour rattraper le cours sur

le cours de la corpo ???[/quote:23nq6zvkl]

En théorie, c'est 48 heures. Mais c'est surtout valable pendant les périodes de partiels car c'est à ce moment là que les étudiants en ont le plus besoin (tiens, on se rend compte tout à

coup qu'il nous manque un cours... Image not found or type unknown)

Mais pendant l'année, quand il n'y a pas d'examen en vue, c'est possible de le rendre jusqu'à une semaine après l'emprunt.

:wink:

voilà Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **02/08/2005** à **12:29**

:roll:

bah ma zette Image not found or type unknown

:lol:

j'ai pas le souvenir que dans ma corpo il y avait cela ... Image not found or type unknown

Par **moko**, le **02/08/2005** à **13:34**

[quote="Cynthia":g6u72uu9]j'ai pas le souvenir que dans ma corpo il y avait cela[/quote:g6u72uu9]

Il faudra que tu fasses part de cette idée à la Corpo de Reims alors...
C'est très utile, certains étudiants n'adhèrent à la Corpo presque que pour cet avantage.

PS : A noter que si on parvient à transmettre des cours via internet à la rentrée, la totalité du

cours ne sera pas fournie mais seulement la partie manquante.. (pensez aux profs Image not found or type unknown)

Par **Cynthia**, le **02/08/2005** à **14:10**

[quote="moko":1gx80pya]

PS : A noter que si on parvient à transmettre des cours via internet à la rentrée, la totalité du

cours ne sera pas fournie mais seulement la partie manquante.. (pensez aux profs

:)

Image not found or type unknown [quote:1gx80pya]

bah heurusment

:lol:

Image not found or type unknown

Par **Daisy**, le **02/08/2005** à **14:47**

OK merci à tous pour ses renseignements.

Par **moko**, le **02/08/2005** à **21:14**

[quote="Cynthia":p6pa6oi7]bah heurusment[/quote:p6pa6oi7]

Oui mais ce n'était pas le cas cette année avec un support papier. Il y aurait eu un peu trop de "paperasse"...

[quote="Daisy":p6pa6oi7]OK merci à tous pour ses renseignements.[/quote:p6pa6oi7]

Pas de quoi. Et si tu as encore des questions, n'hésite pas à les poser aussi sur le forum de la Corpo Droit : <http://www.corpodroit.net/forum> plutôt que sur juristudiant..

Par **moko**, le **02/08/2005** à **21:15**

NB: Contacts: corpodroit@hotmail.com ou webmaster@corpodroit.net

:wink:

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **06/08/2005** à **10:35**

Je rappelle que rien ne remplace le cours en amphi...

Je précise également que le taux de réussite des gens de la corpo n'est pas le meilleur de la fac, serait-ce du à leur manière de travailler?

Par **moko**, le **06/08/2005** à **11:24**

[quote="jeeecy":1rqm0rd1]Je rappelle que rien ne remplace le cours en amphi...[/quote:1rqm0rd1]
On n'a jamais dit le contraire

[quote="jeeecy":1rqm0rd1]Je précise également que le taux de réussite des gens de la corpo n'est pas le meilleur de la fac, serait-ce du a leur maniere de travailler?[/quote:1rqm0rd1]
Je ne vois pas le rapport entre les étudiants faisant partie de la corpo et leurs résultats et

ceux venant chercher des cours à la corpo Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **06/08/2005** à **11:37**

beaucoup d'etudiants ne prennent pas la peine d'aller en cours car ils ont les fameux polys et donc qu'il ne faut pas encourager cette methode de travail

Par **mathou**, le **06/08/2005** à **12:10**

:shock:

Je ne sais même pas si un système comme ça existait dans mon ancienne fac Image not found or type unknown Ca doit être pratique quand tu es malade, tout de même... En " dépannage ", ça m'intéresse, moi

Image not found or type unknown

Nos profs vendent leurs poly (mais pas à tout le monde, donc des copies de copies circulent), et les étudiants assistent tout de même au cours en se contentant de souligner certaines parties du poly, sans rien noter d'eux-mêmes. Parce qu'on panique facilement en pensant

qu'on ne note pas tout Image not found or type unknown

C'est vrai que j'ai du mal à appréhender cette façon de travailler - je fonctionne plutôt en " notation à tout va " et je retiens mieux ce que j'ai écrit en fonction du discours du prof. Puis j'ai expérimenté le travail brut avec un livre comme seul support, et c'est franchement difficile de ne pas avoir de contacts avec le professeur qui anime le cours.

En même temps, on a vu l'épisode du cours d'urba... les tentations sont partout

:lol:

Image not found or type unknown

Par **moko**, le **06/08/2005** à **13:43**

[quote="jeeecy":12cgk6gd]beaucoup d'etudiants ne prennent pas la peine d'aller en cours car ils ont les fameux polys[/quote:12cgk6gd]

Oui et c'est bien pour ça que le Corpo décide de fournir que la partie manquante et plus tout le cours comme avant.

[quote="jeeecy":12cgk6gd]et donc qu'il ne faut pas encourager cette methode de travail[/quote:12cgk6gd]

Si les étudiants ne viennent pas toutes les semaines prendre un cours, il n'y a pas de problème. Au contraire, le but étant d'aider ceux qui n'ont pas pu assister au cours. Il ne s'agit

pas de donner un cours en entier, ce qui n'a aucun intérêt. Image not found or type unknown

Cela dit, je ne comprends toujours pas la 2eme phrase de ton avant-dernier post, sachant que les cours peuvent bénéficier à tout le monde, et que tout le monde n'a pas forcément de mauvais résultats

Par **Daisy**, le **07/08/2005** à **21:53**

Olala pas de panique !!! Même si je prends une inscription à la corpo, je continue à aller en amphi. Rien ne vaut un cours pris en note par soi même, écouté et travaillé. D'ailleurs j'ai pas loupé un seul cours cette année. Nonon c'est pas une blague !